



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité des chances des étudiants originaires de Mayotte

Question écrite n° 42821

Texte de la question

M. Mansour Kamardine interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la réalité des moyens garantissant l'égalité des chances des jeunes étudiants mahorais. Les élus et la population mahoraise demandent l'évolution du Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte en université de plein exercice, comme c'est déjà le cas aux Antilles, à La Réunion, en Guyane, en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie. Néanmoins, lors de sa récente visite à Mayotte, Mme la ministre n'a annoncé qu'un Institut national universitaire (INU) pour 2024. Pourtant, le CUFR n'a pas la capacité d'accueillir tous les bacheliers de Mayotte qui veulent y poursuivre leurs études. Pourtant, le nombre de bacheliers progresse fortement d'année en année à Mayotte. Pourtant, le taux de réussite aux examens universitaires de 1ère année des jeunes mahorais est 4 fois supérieur (81 %) lorsque leurs études s'effectuent dans leur région d'origine que lorsqu'ils les poursuivent loin de leur famille en métropole (21 %). C'est pourquoi, et afin d'évaluer l'équité des moyens de l'État dédiés à l'égalité des chances des jeunes étudiants ultramarins d'effectuer leurs études dans leur territoire d'origine, il lui demande de lui transmettre, dans les meilleurs délais, sous forme de tableau si possible, le nombre de bacheliers de 2017 à 2021, le nombre d'étudiants en 1ère année universitaire de 2017 à 2021 et le nombre d'étudiants total de 2017 à 2021, par territoire, à Mayotte, à La Réunion (hors étudiants mahorais), aux Antilles, en Guyane, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42821

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8532

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)